

Malgré la baisse des températures ce mardi et la petite gelée prévue ce mercredi 15, la tendance reste haussière. En moyenne journalière, on reste néanmoins encore 1°C en dessous des normales d'un mois de mars. Les 13,6 mm de pluie enregistrés sur le poste de Beauvais du 8 au 14 mars sont enfin les bienvenus. C'est trop tard pour reconstituer les nappes mais si l'on avait 15 mm tous les 10 jours jusqu'au remplissages des grains, de très bons rendements seraient encore possibles en céréales et colzas.

Les conditions de la semaine passée limitent encore l'activité des insectes et notamment des ravageurs du colza. A suivre avec la remontée des températures en cours. Grâce aux périodes de gel et aux températures encore fraîches les trajectoires rouille jaune restent du niveau de celles de l'an passé, année plutôt moyenne.

BLE

Apports d'azote :

Dans les parcelles où le deuxième apport est fractionné (N2 et N2 bis), la première fraction a été généralement apportée pour profiter des pluies. Avec l'azote absorbé en hiver, le reliquat, et la moitié du 2ème apport déjà aux racines, ces parcelles sont désormais relativement bien à l'abri d'un risque sécheresse au printemps. Prévoir de solder le deuxième apport (N2 bis) dernière semaine de mars en réserver 40 à 60 u pour l'apport de dernière feuille à moduler avec un outil de pilotage tel que « Mes Sat'images ».

Reliquats proches de 2022

Toutes situations confondues, les reliquats tournent autour de 82 u proche des niveaux de 2022 et très bien répartis entre les 3 premiers horizons. Seules les parcelles avec CIPAN, donc plutôt avant culture de printemps, présentent un 3ème horizon un peu moins riche au profit des 2 premiers ce qui permet de bien voir l'action de la CIPAN sur la rétention de l'azote dans les 1ers horizons.

Bien respecter le programme d'action zone vulnérable

Les dispositions du programme d'action sont nombreuses et sujettes à contrôles : modalités de stockage des amendements organiques en plaine, utilisation des moyennes olympiques pour la fixation des objectifs de rendements, calcul d'une dose prévisionnelle à priori et non à posteriori, mesure de reliquats sur 3 horizons en céréales à paille, betteraves, colza ... et non sur 2 horizons.

Soufre : à terminer

En cas de symptômes, et jusqu'au stade 2 nœuds, des apports de rattrapage peuvent être conseillés, mais les apports sont plutôt conseillés entre la reprise de végétation et le redressement. C'est donc le moment de terminer.

COLZA

Azote en attente des 3ème apports

Les parcelles avancent doucement, le message de la semaine dernière reste donc quasi identique. Dans la majorité des situations, le 1er apport des stratégies en 2 apports et le 2ème apport des stratégies en 3 apports sont normalement terminés. Il reste le 3ème apport des stratégies à 3

apports correspondant à des doses bilans élevées donc à des colzas pas très développés mais à hauts potentiels. Prévoir de solder entre les stades D2 (boutons dégagés) et maxi E (boutons écartés).

Ravageurs toujours limités

Les conditions qui restent fraîches pour la saison, venteuses et plutôt pluvieuses limitent donc les vols de charançon de la tige. Ils ne sont piégés que dans un quart des parcelles du BSV. Compte tenu qu'il sont plus actifs à partir 9°C, avec la remontée des températures, surveiller vos cuvettes. Ces pièges sont le seul moyen de détecter leur présence, en les distinguant de l'inoffensif charançon de la tige du chou avec ses pattes rousses. L'enjeu est de protéger les parcelles qui le nécessitent mais aussi de préserver les auxiliaires dans les parcelles qui ne nécessitent pas d'intervenir. Le stade le plus à risque va de la reprise de végétation à 20 cm de haut, puis plus modéré jusqu'au stade E boutons écartés.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 14 mars 2023 (BSV G.C. N°07), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : J.Martin, F.Dumoulin, L.Legrand, I.Tinoco, S.Wieruszeski, O.Philippe, M.Marie. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

Agrément et garantie assurantielle : la Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires. »